

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
**Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)**  
-----

Un



REPUBLIQUE DU MALI

**Peuple – Un But – Une Foi**

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)

REGION DE MOPTI  
Cercle de Tenenkou  
Commune rurale de Sougoulbé

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SOUGOULBE

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



*Octobre 2006*

## Première partie

### **I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

Le présent Plan de sécurité alimentaire vise à combler le déficit alimentaire consécutif aux aléas climatiques, à l'insuffisance des eaux de crues et aux déprédateurs enregistrés dans la commune depuis les années de sécheresse de 1970. En effet, de 1973 à nos jours on enregistre chaque année des faibles précipitations, une légère montée des crues du fleuve et des attaques des déprédateurs (oiseaux granivores, criquets, cantharides) sur les maigres récoltes. Les phénomènes cités- ci-dessous affaiblissent voire amoindrissent les effets des braves agriculteurs, éleveurs et pêcheurs de la commune.

Face à ces phénomènes devenus cycliques, les populations et les autorités politiques et administratives ont choisi d'élaborer un plan de sécurité alimentaire pour enrayer les fréquentes crises et atteindre l'auto suffisance alimentaire indispensable au développement économique et social de toute société.

**1°) - Aperçu historique de la collectivité** : La commune rurale de Sougoulbé est créée suivant la loi N° 96-059/ANRM du 04 février 1996.

**2°) – Situation géographique** : La commune est limitée :

A l'Est par la commune urbaine de Tenenkou et les communes rurales de Ouro –Ardo et Ouro-Guiré.

A l'Ouest et au Sud Ouest par la commune rurale de Diaka.

Au Nord par les communes rurales de Kareri et de Diondiori.

**3°) – Organisation administrative** : La commune relève du cercle de Tenenkou dans la région de Mopti. Le chef lieu de commune est Kora, elle couvre 17 villages et 3 hameaux. Elle est dirigée par un conseil communal de 11 membres élus au suffrage universel. Un bureau communal constitué d'un maire et de 3 adjoints.

**4°)- Organisation institutionnelle** : Les organisations sociales se composent de :

- ☞ 10 Associations féminines menant des activités génératrices de revenus (AGR)
- ☞ 17 Associations traditionnelles de jeunes
- ☞ 1 Association des éleveurs (Activités : élevage et embouche)
- ☞ 17 Associations villageoises des agriculteurs (activités : agriculture, élevage).

### **II. SITUATION DE REFERENCE :**

**1°) – Caractéristiques physiques** :

Situé non loin des cuvettes du delta intérieur Nigérien, la commune connaît des périodes d'inondation surtout sur les côtés Est et Nord. Ce qui explique l'enclavement de certains villages sur une bonne partie de l'année. Elle couvre de vastes étendues riches en pâturages et de plaines rizicoles. Le climat est le type sahélien, la végétation arbustive est par endroit dominée d'essences épineuses, le long des mares et cours d'eau divers. La commune ne bénéficie pas du lit du défluent du fleuve Niger (Diaka) qui constitue le principal cours d'eau du cercle.

## **2°) – Caractéristiques démographiques et sociales :**

Selon le dernier recensement administratif à caractère électoral, la population de la commune s'élève à 7 365 habitants. La population est à prédominance féminine (près de 51 %) et apparaît également comme jeune (près de 60% de la population sont entre 18 et 45 ans). Les ethnies dominantes de la commune sont les Peulhs (y compris les Rimaibés) Bozos.

## **3°) – Caractéristiques économiques :**

L'économie de la commune repose principalement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat. L'agriculture est de loin la principale activité même si jusqu'à présent elle ne bénéficie pas d'infrastructures conséquentes. L'agriculture se pratique sur les terres exondées (mil, sorgho, niébé et voandzou ) et dans les zones inondées ( mares et plaines) on y cultive le riz de submersion libre.

L'élevage est aussi important dans la commune. L'élevage des grands ruminants (les bovins) est soumis à la transhumance. Celui des petits ruminants a pris la pratique sédentaire. Il est de même pour les bœufs de labour et des laitières. Il faut noter aujourd'hui que du fait de la faiblesse des crues les animaux ne quittent pas les plaines pour une longue période ce qui joue défavorablement sur la production de fourrage.

Il convient de signaler que la vie économique et sociale est fortement marquée du sceau de la tradition dont la Dina. L'élevage est pratiqué pour son économie, mais aussi et surtout pour perpétuer une civilisation peulh vieille de plusieurs siècles. Le caractère extensif de l'élevage limite sa contribution à l'économie communale malgré les potentialités qui existent.

La pêche se pratique dans la commune par des professionnels qui transhument au fur et à mesure du retrait des eaux et par les sédentaires agriculteurs qui pratiquent la pêche de subsistance.

Le bas niveau des crues a profondément paralysé l'activité de pêche.

Le petit commerce est l'une des activités les plus rémunératrices de la commune avec l'existence du système de troc pendant les périodes déterminées de l'année.

## **4°) – Caractéristiques socio – économiques et culturelles :**

Dans le domaine de la santé, l'environnement naturel de la commune est propice au développement des agents pathogènes de plusieurs maladies parasitaires. La couverture sanitaire est loin d'être assurée chez les personnes et les animaux. Un seul CSCOM d'ailleurs non fonctionnel existe dans la commune.

L'approvisionnement en eau potable est assuré par 23 puits à grand diamètre pouvant couvrir les besoins en eau potable de la population.

Il existe 2 forages en panne à Tingué et 1 forage non équipé à Gnimignama.

Dans le domaine de l'éducation, les populations sont restées longtemps hostiles à la scolarisation des enfants. La commune ne compte que 2 écoles du 1<sup>er</sup> cycle dont une seule à 6 classes. 8 centres d'alphabétisation non fonctionnelle.

Au niveau de la sécurité alimentaire aucune banque de céréales fonctionnelle n'existe dans la commune. Suite à la sécheresse la crise alimentaire est perceptible dans les villages de la commune.

## **5°) - Infrastructures et équipements collectifs existants :**

1 centre de santé communautaire (CSCOM) non fonctionnel

2 écoles du 1<sup>er</sup> cycle dont une seule à 6 classes : (Kora, Kona-Mali)

1 parc de vaccination (Gnimignama)

23 puits à grand diamètre

5 forages dont 1 non équipé et 2 pompes en panne.  
8 centres d'alphabétisation (CAF) non fonctionnels  
1 CED

### **III. ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT :**

Le conseil communal suite au diagnostic villageois a établi. Les potentialités/Atouts/Ressources des villages comme suit :

- Disponibilité des terres agricoles (zone inondée et zone exondée)
- Disponibilité de forêts
- Existence des mares
- Disponibilité des pâturages
- Existence du cheptel
- Existence de main d'œuvre
- Cohésion sociale.

### **Problèmes/ contraintes et difficultés identifiés dans les villages :**

- ✓ Manque de canaux d'irrigation pour les champs
- ✓ Insuffisance d'eau potable
- ✓ Manque de banque de céréales
- ✓ Manque de semence riz
- ✓ Insécurité alimentaire
- ✓ Manque d'activités génératrices de revenus pour les femmes
- ✓ Manque de parc de vaccination
- ✓ Divagation les animaux
- ✓ Faible taux de scolarisation
- ✓ Faible taux d'alphabétisation
- ✓ Faible couverture sanitaire
- ✓ Manque d'équipements agricoles
- ✓ Dégâts importants des déprédateurs
- ✓ Insuffisance de pâturages
- ✓ Enclavement en période de crue
- ✓ Manque de centre culturel
- ✓ Manque de bureaux pour le conseil communal
- ✓ Manque de marché hebdomadaire
- ✓ Manque de moulins et de décortiqueuses de riz
- ✓ Manque d'équipements pour le CSCOM.

**INQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE SOUGOULBE**

**PLAN D ACTION:**

**OBJECTIF GENERAL : Assurer la SA des populations de la commune rurale de SOUGOULBE**

	<b>Contraintes</b>	<b>Objectif spécifique</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Responsable</b>
<b>BILITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sous –équipement</li> <li>- insuffisance d'eau</li> <li>- présence de déprédateurs</li> <li>- retour précoce des animaux</li> <li>- insuffisance de semences adaptées</li> <li>- divagation des animaux</li> <li>- insuffisance d'eau</li> <li>- obstruction des mares</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'autosuffisance alimentaire</li> <li>- sécuriser la production</li> <li>- limiter les conflits entre éleveurs et agriculteurs</li> <li>- faciliter l'irrigation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accroissement de la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création des caisses d'épargne</li> <li>- création des brigades</li> <li>- création de fourrières</li> <li>- Montage de dossier recherche de financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ONG</li> <li>Projets</li> <li>Promisam</li> <li>Services techniques</li> <li>CC</li> <li>PTF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil communal (CC)</li> <li>Tutelle</li> <li>CC, PTF( Partenaires techniques et financiers)</li> </ul>
<b>BILITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mauvais état des pistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation des échanges</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- montage de dossier participation physique des bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat, CC, ONG,</li> <li>Promisam,</li> <li>services techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CC, ONG, Projets</li> <li>Tutelle</li> </ul>
<b>ION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faiblesse du niveau de connaissances culinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le niveau de connaissance en matière de techniques culinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le niveau de connaissance en matière culinaire s'est nettement amélioré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation des femmes en techniques culinaires et à l'hygiène alimentaire</li> <li>- favoriser l'accès aux ménages à une eau saine (potable)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ONG</li> <li>Projets</li> <li>Promisam</li> <li>Services techniques</li> <li>CC, ONG,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CC, ONG, Projets</li> <li>Promisam</li> </ul>
<b>E</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de magasins de stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter la capacité de stockage de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>De nouveaux magasins sont construits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'autres magasins de stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promisam, ONG,</li> <li>CC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CC, ONG, Projets</li> <li>Promisam</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de fonds de commercialisation pour les commerçants céréaliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter l'accès à un plus grand nombre de commerçants aux crédits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les commerçants ont accès aux crédits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accès au crédit des commerçants céréaliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promisam, ONG,</li> <li>PTF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CC, ONG, Projets</li> <li>Promisam</li> </ul>

**ANNUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE SOUGOULBE**

**DESCRIPTION DU PLAN** (en milliers de FCFA)

	Activités	Indicateurs	Coût total	Coûts par an					localités
				1 <sup>er</sup>	2	3	4	5	
<b>BILITE</b>	-Création des caisses d'épargnes	50% des paysans équipés	35000	7000	7000	7000	7000	7000	- Kora, Kona Mali ; Kona Fabé ; N'Djoboye
	- Création des brigades villageoises	- 10 brigades formées et équipées	20000	4000	4000	4000	4000	4000	- Tengué gniminiama ; Thiécoye ; Soni
	- Création de fourrières	- 3 fourrières opérationnelles	9000	1800	1800	1800	1800	1800	- Kora ; Tengué Thiécoye
	- Montage de dossiers de recherche financement	- 5 mares sur creusées	1000	500	500	-	-	-	- Kora ; Tengué ; Kona-Mali
<b>BILITE</b>	- aménagement de pistes rurales	10 km	10.000	3.000	2.000	3.000	2.000	-	Kora – Tenenkou

	- Montage de dossiers participation des bénéficiaires	Dossier monté	1000	1000					
<b>TION</b>	-formation des femmes sur les techniques de préparation et conservation modernes	70% des ménages connaissent et maîtrisent les techniques de préparation et de conservation	1.000	500	500	-	-	-	commune
	- acquérir des moyens de transformation et de conservation	-Achat de 2 moulins multifonctionnel - achats de 5 séchoirs solaires	2.000	1.000		1.000	-	-	commune
			5.000	2.000	3.000	-	-	-	commune
<b>TE</b>	- construction de magasins de stockage,	2 magasins de stockages sont construits	6.000	3.000	-	3.000	-	-	Kora
	- octroi de crédits aux commerçants céréaliers	50% des commerçants bénéficient d'un crédit de commercialisation	7.000	4.000	-	3.000	-	-	commune
			<b>97.000</b>	<b>27.800</b>	<b>18.800</b>	<b>2.800</b>	<b>14.800</b>	<b>12.800</b>	

**ANNUUEL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE SOUGOULBE**

**ANNUUEL DE FINANCEMENT** : (en milliers de FCFA)

	Activités	Coût total	Coût par source de financement				
			commune	Etat	PTF	Pop	Autres
<b>SECURITE</b>	- Création de caisses d'épargne	35.000	3.500	-	29.750	1.750	-
	- Création des brigades villageoises	20.000	4000	2000	13.000	1.000	-
	- Création de fourrières	9.000	1.800	-	7.200	-	-
	Montage de dossiers et recherche de financement	1.000	500	-	500	-	-
<b>SECURITE</b>	- aménagement de pistes rurales	10.000	2.000	3.000	5.000	-	-
	- Montage de dossiers participation des bénéficiaires	1.000	500	-	500	-	-
<b>SECURITE</b>	formation des femmes sur les techniques de préparation et de moyens de conservation moderne	1.000	200	-	800	-	-
	- acquérir les moyens de transformation et de conservation	7.000	700	-	5.950	350	-
<b>SECURITE</b>	- construction de magasin de stockage,	6.000	1.200	300	4.200	300.	-
	- octroi de crédits aux commerçants céréaliers	7.000	700	-	5.950	350	-
		<b>97.000</b>	<b>15.100</b>	<b>5.300</b>	<b>72.850</b>	<b>3.750</b>	



## **IV. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE**

### **1. Mise en place d'outils de planification annuelle**

La commune élaborera annuellement un calendrier de réalisation détaillé des actions/projets. Cette activité se fera avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions de développement au cours des rencontres. A ces rencontres sera également présenté l'état d'exécution annuelle (financier et technique) du plan de sécurité alimentaire. Ce qui permet l'actualisation des données.

Les commissions de travail seront mises à profit pour faire ces différentes activités.

### **2. Mesures de suivi**

Un système de suivi technique et financier sera mis en place pour permettre la bonne exécution du plan de développement.

- **Suivi financier**

Le suivi financier sera effectué par un comité créé à cet effet au niveau communal. La définition des tâches de ce comité va lui permettre de faire une analyse de la situation financière de la commune en lien avec l'exécution des actions. Ce suivi se base sur une planification déjà faite quant aux contributions des parties intervenant dans Le financement des actions.

Le suivi financier est facilité par la collaboration entre les agents financiers de la mairie et Le comité.

- **Suivi technique**

Le suivi technique sera fait par un autre comité au niveau communal. Il sera composé de préférence par les organisations de la société civile et les agents techniques (secrétaire général et services déconcentrés de l'Etat au niveau communal, sous-préfet., les animateurs villageois qui ont fait les diagnostics villageois...) pour assurer une dynamique de collaboration et une synergie d'actions entre les différents acteurs.

Des outils techniques seront mis à la disposition de ce comité pour faciliter son travail.

Un mécanisme de suivi sera imaginé pour les populations afin de leur permettre de suivre l'exécution du plan de développement.

### **3. Mesures de concertation et de consultation Des partenaires et de la population**

(stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan)

Avant et pendant la réalisation des actions du plan, les populations bénéficiaires seront concertées et consultées afin de permettre leur participation.

Le conseil communal reste convaincu que l'appropriation des investissements réalisés et leur durabilité implique l'implication et la participation des acteurs concernés.

Les mesures de concertation et de consultation restent des éléments importants, sinon obligatoires dans la mise en œuvre des actions de développement communal.

Le conseil communal s'oblige conformément aux textes en vigueur à consulter les chefs de villages et conseillers et recueillir leurs avis sur toutes les questions de développement qui nécessitent leur participation.

La considération du genre fera partie aussi des stratégies de mise en œuvre du plan.

Les partenaires au développement qui soutiennent de façon considérable les actions de développement communal seront consultés suivant les périodicités à définir. Leur concertation nécessite la mise en place d'un cadre approprié.

### **4. Mesures d'information/communication/diffusion sur Le PDESC communal**

Le bureau communal, responsable de l'exécution du plan de développement communal, développera des mécanismes d'information, de communication et de diffusion du plan. Pour ce

faire, les canaux de communication et d'information seront adaptés aux besoins des populations et d'autres acteurs à informer.

Au-delà des radiodiffusions, des débats seront organisés à l'image d'un espace d'interpellation démocratique pour asseoir un véritable échange entre les populations et l'institution communale.

## **5. Autres mesures prévues**

- Stratégies spécifiques à la mobilisation des ressources internes

Le conseil communal de Sougoubé, dans sa démarche de mobilisation des ressources internes, privilégie l'information et la communication avec les contribuables à travers :

- Des communiqués radio
- Des avertissements déterminant les impôts et taxes fiscales de chaque village suivi d'un chronogramme de recouvrement
- Des comptes rendus périodiques suite à des rencontres mensuelles éduquant les populations sur la situation de recouvrement par village aux chefs de village.

En outre, IL va créer une émulation entre les villages en félicitant les villages bons payeurs à travers des communiqués radiodiffusés

En fin, Le conseil communal, compte tenu malgré tout de la faiblesse des ressources de la commune, développera une stratégie qui conditionne dans la mesure du possible la réalisation d'un investissement dans un village au paiement des impôts et taxes par Le village concerné. Des efforts seront déployés pour assurer à l'équipe de recouvrement des impôts des conditions lui permettant de jouer efficacement son rôle.

D'autres mesures qui ne sont pas des moindres seront définies, notamment :

- L'organisation des comités de Gestion Scolaire (CGS)
- La redynamisation des Associations de Parents d'Elève (APE)
- La collaboration entre Le conseil communal, ses commissions de travail et les organisations de la société civile suivant les actions à réaliser. Cela passe nécessairement par Le renforcement des capacités de ces acteurs à mieux jouer leurs rôles.

L'entretien et la gestion des investissements demeure pour Le conseil communal l'une des mesures garantissant la durabilité des investissements. A cet effet, il sera constitué autour de chaque investissement, dans la mesure du possible, des structures de gestion appropriées pour chaque investissement.

- **Stratégie d'intercommunalité**

Dans la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire, et compte tenu de la faiblesse de ressources, la commune développera, autant que possible, des stratégies visant à favoriser l'intercommunalité avec les communes voisines, notamment en matière d'éducation, de santé, d'aménagement et surtout de gestion des ressources naturelles.